



## Salon International du Patrimoine : tourisme écoresponsable et développement durable

### INTRODUCTION

Le Règlement qui encadre l'attribution de la mention « Itinéraire culturel du Conseil de l'Europe » précise à plusieurs reprises l'importance de la durabilité dans leur mise en œuvre : « le thème doit permettre l'essor d'initiatives et de projets exemplaires et innovants dans les domaines du tourisme culturel et du développement durable » (liste des critères d'éligibilité du thème) ou encore, en termes d'actions prioritaires : « prendre en charge, en matière de tourisme culturel, l'éducation des publics, la sensibilisation des décideurs à l'exigence de la protection du patrimoine dans un cadre de développement durable du territoire et la diversification de l'offre autant que de la demande, visant ainsi à faire émerger un tourisme de qualité de dimension européenne ».

L'**Itinéraire européen des Villes Thermales Historiques** est particulièrement sensible à ces demandes dans la mesure où la **qualité de l'eau** constitue non seulement une exigence, mais aussi un symbole de pureté, de santé, de bien-être, voire de spiritualité depuis l'origine du thermalisme chez les Celtes et les Romains. Cet objectif de qualité est lié de manière évidente à la protection de **l'environnement dans lequel naissent les sources**. La mise à disposition de l'eau thermale constitue donc un maillon essentiel d'une **véritable Odyssée planétaire de l'eau**. Le partage des ressources naturelles, le sens d'une responsabilité commune vis-à-vis de la santé, ainsi que la promotion de valeurs telles le bien-être, mais aussi de toutes les valeurs qui sont attachées à la valorisation du patrimoine historique et à l'esprit de dialogue sont devenus des **traditions depuis que le thermalisme moderne, lié à la naissance du tourisme moderne s'est mis en place**. Il n'est donc pas étonnant qu'une notion comme celle de la « **conservation intégrée** » promue par le Conseil de l'Europe soit naturelle aux politiques des villes thermales dans la continuité des «Orientations pour le développement de législation et de système de gestion du patrimoine culturel» définies par la même Institution.

Le développement durable d'une ville thermale s'appuie aujourd'hui en effet sur plusieurs grands principes complémentaires du développement économique :

- **l'équilibre social** et la mise en œuvre d'une politique inclusive de bien-être tant pour les visiteurs que pour les habitants;
- **la protection de l'environnement** (qui englobe le patrimoine culturel et naturel) dans une optique d'écoresponsabilité et de partenariat entre le secteur public et le secteur privé du thermalisme et du tourisme;
- **la promotion du tourisme culturel** intégrant la valorisation d'un patrimoine matériel considérable et diversifié et d'un patrimoine immatériel bénéficiant pour sa compréhension des nouvelles approches et des nouvelles techniques de l'interprétation par le transmédia.

En ce sens, des avancées essentielles telles la **Convention Européenne du Paysage** et la **Convention Cadre de Faro sur les rapports du Patrimoine et de la Société** sont devenus des outils indispensables pour aider les administrations des villes thermales à suivre une politique recommandée lors de grandes réunions des villes européennes pour la durabilité. Que ce soit le Rapport Brundtland de 1987 qui soulignait : « Le développement durable est un développement qui répond aux besoins des générations du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs » ou encore les Résolutions de la Charte d'Aalborg en 1994, d'Aalborg +10 puis celle de Leipzig de 2007. Nous cherchons de plus, à travers une politique de réseau à trouver nos points communs en sachant que « Chaque ville étant différente, c'est à chacune qu'il appartient de trouver son propre chemin pour parvenir à la durabilité. » La **dimension politique et éthique des problèmes d'environnement est fondamentale**, même si le critère d'efficacité économique, sans pour autant être prédominant, ne peut être absent des arbitrages intervenant dans les processus de décision. Aux indicateurs économiques, qui ne sont que des témoins partiels du bien-être,

doivent être adjoints des indicateurs sociaux et environnementaux. Les villes thermales sont certainement, du fait de leurs caractéristiques patrimoniales et de leur activité économique médicale, parmi les mieux placées pour tenter d'intégrer le plus harmonieusement possible les différentes composantes du développement durable et pour en résoudre les contradictions apparentes entre économie et culture.

## **ETAPES**

### **Thermae Europae**

Dans une première phase entre 2006 et 2009 un ensemble de villes et de régions européennes ont travaillé sur ces questions fondamentales, dans le cadre du Programme Culture intitulé « Thermae Europae ». Il s'agissait d'explorer en détail non seulement la nature même des patrimoines et de témoigner de leur diversité, mais de rechercher leurs fondements européens communs. Ce travail a abouti à de nombreuses publications qui ont constitué un socle pour les étapes suivantes.

### **EHTTA**

L'association européenne des villes thermales historiques (EHTTA) s'est créée en 2009 à Bruxelles. Elle regroupe aujourd'hui 25 villes thermales (dont Evian - France, Vichy - France, Baden Baden - Allemagne, Bath - Royaume-Uni, Ourense - Espagne, Acqui Terme – Italie, Montecatini Terme – Italie, mais aussi Budapest – Hongrie, Daruvar – Croatie et Techirghiol - Roumanie) situées dans 10 pays européens. L'ensemble des villes membres font partie intégrante de l'itinéraire culturel des villes thermales historiques dont l'un des objectifs principaux consiste à **obtenir la reconnaissance des spécificités innovatrices et culturelles des villes thermales européennes auprès de l'Union Européenne** en vue de développer leur activité touristique écoresponsable dans le cadre du nouveau plan encourageant le tourisme transfrontalier de la « **Destination Europe** ».

Les conditions techniques exigées pour faire partie du réseau sont :

1. Etre une ville thermale historique datant au moins du XIXème siècle,
2. Disposer d'une exploitation en eau minérale en activité sous forme d'établissement thermal et/ou centre de bien-être. L'exploitation commerciale de l'eau embouteillée n'étant pas un critère d'éligibilité,
3. Posséder un patrimoine architectural datant au moins du XIXème siècle et comportant un ou plusieurs bâtiments liés au thermalisme et classés Monuments Historiques,
4. Disposer d'une tradition et d'infrastructures de divertissements et d'activités culturelles, telles que : casino, théâtre, kiosque à musique, etc...
5. Proposer une offre d'hébergements de qualité (hôtellerie haut de gamme, au moins 3 étoiles) et disposer d'un nombre de chambres significatif et adapté à la fonction thermale et touristique de la ville.

C'est à partir de ces critères qu'un travail d'analyse, suivi de la définition de lignes d'action, ont été entrepris.

## **DES CONCEPTS A LA PRATIQUE**

### **Travail conceptuel**

Dans le cadre de cette rencontre, nous avons choisi de privilégier deux axes de l'analyse menée par EHTTA :

- le concept de patrimonialisation : pour un tourisme équilibré et un développement harmonieux,
- les valeurs européennes : leur interprétation et leur incarnation.

### **Le concept de patrimonialisation : pour un tourisme équilibré et un développement harmonieux**

Le développement durable est devenu trop souvent une expression refuge destiné à se rassurer devant une crise globalisée. Le rapport qui s'établit dans le trio protection – valorisation – transmission du patrimoine n'a que trop tendance à reposer sur le concept de culte patrimonial, cette attitude narcissique devant le patrimoine que dénonce Françoise Choay pour désigner les dangers du « succès » mondial du patrimoine comme lieu d'investissement touristique ou de loisirs. Cette réflexion a donc amené les villes à insister sur l'équilibre nécessaire entre patrimonialisation de l'architecture et innovation architecturale en rapport étroit entre le secteur public et le secteur privé (établissements du thermalisme médicalisé ou ludique et services touristiques). Mais un équilibre aussi

exigeant doit aussi s'établir entre la dématérialisation du patrimoine par la numérisation et la place « corporelle » essentielle du visiteur et du médiateur dans le vécu architectural d'une pratique culturelle que les experts ont aujourd'hui tendance à nommer tourisme multi-sensoriel et participatif. Le patrimoine est, symboliquement et économiquement, une ressource non renouvelable qu'il s'agit de sauvegarder, d'économiser et de valoriser.

L'expérience touristique thermale est dans ce sens particulièrement propre à faire prendre parfaitement conscience par les visiteurs d'une continuité patrimoniale reliant l'environnement, le paysage culturel dans son ensemble, la connaissance de l'architecture ou « Baukultur » et la dimension humaine représentée par l'ensemble des personnages historiques qui ont inauguré le tourisme de Grand tour, ancêtre du tourisme culturel. Il s'agit donc de valoriser la liaison essentielle entre le bien-être de la culture et la culture du bien-être. Parallèlement, l'importance des patrimoines « consommables », relatifs aux savoir-faire artisanaux liés à l'importance historique des « souvenirs » proposés aux touristes (« jolités » de spas – boîtes en bois peint, bijoux en cristaux de Royat, affiches lithographiées...) ou à la gastronomie mérite une reconsidération dans le cadre d'un nouveau tourisme de territoire valorisant les productions locales.

### **Les valeurs européennes : leur interprétation et leur incarnation**

Travailler dans le cadre d'un réseau européen de villes qui ont toujours constitué des lieux de rencontre et de dialogue nous amène à participer de manière évidente et naturelle à deux autres des objectifs de durabilité promus par les itinéraires culturels : **l'accueil ouvert aux autres cultures et l'encouragement à la participation active des visiteurs** qui passent tous deux par la présentation du patrimoine en termes européens. Peter Wagner, dans l'ouvrage de 2000 « Prospective : Fonctions du patrimoine culturel dans une Europe en changement » indique : « Les événements potentiellement unificateurs de l'Europe et des Européens doivent être clairement recherchés du côté des valeurs « absentes » ou « marginalisées » de l'histoire de l'Europe. En d'autres termes, le « patrimoine » peut se définir comme un ensemble de « valeurs fondamentales » permettant de reconstruire un récit, plus européenisé, de l'histoire de notre continent – en quelque sorte, un « contre-récit », en creux par rapport aux histoires nationales (c'est-à-dire, en fait, « nationalisées ») que nous connaissons aujourd'hui ». Kate Clark et Paul Drury à qui était revenu le soin de dégager des grandes tendances en matière de gestion (au sens large) du patrimoine culturel ajoutaient au concept traditionnel d'interprétation - émanant des spécialistes - le concept nouveau d'une interprétation émanant de la communauté. « Le patrimoine offre un moyen d'explorer et de bâtir une narration de l'histoire de notre continent dégagant une « vision européenne » de l'Histoire. » ajoutaient-ils.

C'est par la narration des voyages et des rencontres d'un ensemble de créateurs : peintres, écrivains, musiciens, de scientifiques et de décideurs politiques qui ont fréquenté et fréquentent encore les villes thermales et d'un appel aux carnets de voyage des créateurs d'aujourd'hui que les villes thermales peuvent répondre en tant qu'itinéraire culturel à de tels souhaits avec le patrimoine immatériel qui leur est spécifique.

### **Travail stratégique**

#### **Actions**

Ce constat qui s'appuie en particulier sur les deux axes conceptuels précédents a été acté lors de l'Assemblée Générale de Bath en mars 2012. Le réseau EHTTA, responsable d'un itinéraire culturel du Conseil de l'Europe doit maintenant répondre de manière proactive à un thermalisme en pleine mutation, un thermalisme qui reposera encore plus à l'avenir sur la conception d'une Europe sans frontières tant en ce qui concerne les lieux de soins que les curistes pourront choisir dans le pays qu'ils préfèrent, qu'en matière de tourisme pour une « Destination Europe » que la Commission Européenne veut développer comme une marque commerciale de qualité, pour la première destination touristique du monde.

Ces deux stratégies complémentaires en matière de santé et de tourisme reposeront sur quatre piliers majeurs :

- la diversification des offres de bien-être fondées sur une vision dynamique du thermalisme, sur les nouvelles approches d'une gastronomie de qualité d'identité et locale dans le cadre d'un partenariat européen élargi;
- la mise en valeur interactive du patrimoine thermal, de ses bâtiments prestigieux, comme des créateurs et des intellectuels qui ont fréquenté et popularisé des stations considérées à juste titre comme des « Cafés de l'Europe », lieux de rencontres intellectuelles et politiques, préparant l'avenir dans un esprit de dialogue, un état d'esprit que nous retrouvons aujourd'hui grâce à notre réseau européen;
- la proposition de réponses adaptées à des demandes d'activités culturelles plus exigeantes, y compris de la part des jeunes publics, qui savent relier la lecture ludique du passé à la création contemporaine;
- la mise en œuvre exigeante d'un tourisme culturel et multi-sensoriel qui répond à un changement de comportement des touristes, à la recherche de visites insolites et d'événements participatifs.

### **Des Cafés de l'Europe pour un « Livre Bleu du thermalisme »**

EHTTA, en s'appuyant sur la longue expérience de la Route des Villes d'Eaux du Massif Central et sur sa collaboration contractuelle avec le Commissariat à l'aménagement, au développement et à la protection du Massif central, a mobilisé l'ensemble des forces vives du Réseau habilité par le Conseil de l'Europe pour définir un premier cadre d'action dont la candidature vient d'être soumise au programme Culture sous le nom de « **Sources de Culture : les Cafés de l'Europe** ».

L'action principale, qui sera plus ou moins ambitieuse selon que ce programme leur sera ou non accordé, consistera dans une série de huit débats publics retransmis sur Internet qui se tiendront dans huit villes majeures du réseau – Enghien-les-Bains, Spa, Royat-Chamalières, Ourense, Baden-Baden, Fiuggi, Acqui Terme et Bath afin de rendre hommage et de relancer dans un esprit contemporain la confrontation intellectuelle permanente qui s'est tenue dans ces villes aux 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> siècles et d'impliquer par la même occasion la créativité des habitants et des visiteurs. Des thématiques sur le rôle de la culture digitale pour l'interprétation du patrimoine immatériel, sur la liaison entre villes thermales et chemins de pèlerinage, sur la naissance du tourisme moderne, sur les nouvelles écritures du voyage comme les carnets ou du rapport des villes thermales avec la littérature historique et le cinéma sont au programme.

Une journée porte ouverte nommée « **Celebration@sources** », la mise en ligne d'un roman interactif intitulé « Voyages aux Sources de l'Europe » et d'un ensemble de rencontres des opérateurs culturels des villes lors de l'inauguration de leurs expositions et de leurs festivals (« Festivals ») afin de provoquer de futures programmations collaboratives, font également partie des actions envisagées. L'ensemble reposant sur la mise en place d'un « Centre des Sources », réunissant toute la documentation visuelle et sonore au sein de la médiathèque de la ville de Vichy.

Les compte rendus de toutes ces rencontres et tout particulièrement des débats seront réunis et mis en perspective dans le cadre d'un « **Libre Bleu du thermalisme** » qui présentera des contributions et des scénarios dans la perspective Europe 2020, ainsi que des suggestions destinées à renforcer le rôle des villes thermales historiques dans la mise en place d'une plateforme permanente commune d'échanges d'expériences et la mise en réseau de « clusters » de connaissance visant un meilleur dialogue des cultures thermales, ainsi que la diffusion d'une culture thermale de la créativité, commune aux villes concernées.

#### **Repères bibliographiques**

##### Ouvrages

Collectif. Prospective : Fonctions du patrimoine culturel dans une Europe en changement. Editions du Conseil de l'Europe, Strasbourg 2000.

Collectif. Patrimoine culturel européen (Vol II). Analyse des politiques et de la pratique. Editions du Conseil de l'Europe, Strasbourg 2003.

Collectif. Thermae Europae. Discovering Art, Architecture and Heritage in Europe's Spa Towns. Culture Lab Editions, Bruxelles 2008.

Collectif. Le patrimoine et au-delà. Editions du Conseil de l'Europe, Strasbourg 2009.

Choay (Françoise). L'allégorie du patrimoine. Editions du Seuil, Paris, 1992, 1996 et 1999.

Melot (Michel). Mirabilia. Essai sur l'inventaire général du patrimoine culturel. Editions Gallimard, Paris 2012.

Revue Thermae Europae, Magazine N°1-6. 2008-2009.